

AC HOLDING

Société par actions simplifiée

au capital de 1 euro

80 rue Traversière – 75012 Paris

952 983 237 RCS PARIS

(ci-après, la « **Société** »)

Décisions de l'Associé Unique en date du 01/04/2025

Monsieur Arnaud Courtel, né le 05/08/1993 à Saint-Cyr-l'École (78545), demeurant au 80 rue Traversière 75012 Paris, de nationalité Française,

Propriétaire de la totalité des dix (10) actions de valeur nominale de dix centimes (0,1€) chacune composant le capital social de la Société

(ci-après, l' « **Associé Unique** »),

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation de la transmission universelle de patrimoine de la société AC DIGITAL (953 857 117 RCS Paris) ;
- Pouvoirs en vue de réaliser cette opération.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve la transmission universelle du patrimoine de la société AC DIGITAL, filiale à 100% de la Société, en application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et la dissolution par anticipation, sans liquidation, de celle-ci.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au Président, afin de réaliser cette opération, signer tous actes et notamment la déclaration de dissolution sans liquidation, effectuer toutes publicités et formalités s'y rapportant.

L'Associé Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

A handwritten signature in purple ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

L'Associé Unique

Arnaud Courtel